

D 2022-044

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux le 12 juillet, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 8 juillet 2022.

Présents : Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN,, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Céline ROCH EUVRARD donne pouvoir à Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN donne pouvoir à Marc FLEURY.

Absent : Pierre-Damien GALENE

Secrétaire de séance : Amandine PAGET

Assistent à la réunion : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrage exprimés : 8
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0

OBJET : Demande subvention FNADT - Rénovation de la piscine et de la thermique du complexe des Nivéoles

Le conseil municipal, après étude du dossier, autorise Le Maire à rechercher des soutiens financiers. Il est décidé de solliciter les subventions mobilisables dans le cadre du FNADT-CIMA concernant la rénovation de la piscine et de la thermique du complexe des Nivéoles d'Aillon le Jeune.

Le plan de financement en annexe est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



17/05/2022



Répartition des couts de l'opération

OPERATION GLOBALE:**Réhabilitation de la piscine estivale et rénovation énergétique du complexe des Nivéoles**

	HT	TTC
Travaux	3 600 870,00 €	4 321 044,00 €
Frais annexes 22 %	792 191,40 €	950 629,68 €
Total =	4 393 061,40 €	5 271 673,68 €

	HT	TTC
Rénovation énergétique		
Travaux	749 192,00 €	899 030,40 €
Frais annexes	164 822,24 €	197 786,69 €
	914 014,24 €	1 096 817,09 €

	HT	TTC
Réhabilitation piscine		
Travaux	2 851 678,00 €	3 422 013,60 €
Frais annexes	627 369,16 €	752 842,99 €
	3 479 047,16 €	4 174 856,59 €

4 393 061,40 €

5 271 673,68 €

Recettes :**Subventions**

ANS	15,839%	695 817 € Demande transmise
Contrat de Développement Territorial Energies Renouvelables Thermiaues	5,412%	237 752 € Demande acceptée
Etat DSIL/DETR/FNADT	15,000%	658 959 €
Région	15,000%	658 959 €
Département	15,000%	658 959 €
Grand Chambéry Agglomération	13,749%	604 002 €
	80,000%	3 514 448 €

Autofinancement de la commune (20 % du HT)**878 613 €****Total = 4 393 061 € HT**

4 393 061,40 €